

**INSTRUCTION**

**ATELIERS D'INSTRUCTION**  
1ère Compagnie  
Journée du 25/10/90  
(Cadres)

**RESPONSABLE** : Officier Opérations

**DEROULEMENT** : (voir également note de service 99è RI  
jointe en annexe)

HORAIRES	1ère S	2è S	3è S	4è S
13 H 30 14 H	DEPLACEMENT SUR VANCIA			
14 H 45  15 H 30	SE DEPLACER DANS UNE RUE (groupe)		ARTICULATION et DEPLACEMENT DE LA SECTION COMBAT	
	ABORDER-FOUILLER UNE MAISON (groupe)			
16 H 15  17 H	ARTICULATION ET DEPLACEMENT DE LA SECTION de COMBAT		SE DEPLACER DANS UNE RUE (groupe)	
			ABORDER-FOUILLER UNE MAISON (groupe)	
17 H 30	PRESENTATION DU PARCOURS BINOME			
18 H	RETOUR SUR SATHONAY			

1 - Ateliers "Combat urbain groupé" :

- a - se déplacer dans une rue : (45mn)
  - démonstration par un groupe du 99è RI
  - chaque section du 299è est renforcée par 4 gv du 99è RI et joue successivement .
- b - aborder - fouiller une maison (niveau groupe) : (45 mn)
  - démonstration par le groupe du 99è RI
  - chaque section du 299è est renforcée par 4 gv du 99è RI et joue successivement.

.../...

2 - Atelier "Section" :  
(1 h 30)

- présentation section (99è RI)
- cadres d'ordres réglementaires (99è RI)
- démonstration avec encadrement 99è RI :
  - . déplacement (D.P.I.F.)
  - . aborder un point particulier nécessitant la mise en garde du groupe (Z.M.C.)
  - . installation de la section (P.M.S.P.C.P.)
- sur la piste circulaire autour du fort et en alternant les responsabilités, les cadres du 299è RIAD répètent les mécanismes et les cadres d'ordres.

SOUTIEN 99è RI :

- Atelier "Combat urbain groupé" :
  - . 1 groupe organique du 99è RI calqué sur le TED du 299è RIAD
  - . 1 instructeur
- Atelier "Section" :
  - . 1 instructeur
  - . 3 chefs de groupe

IMPLANTATION :

- Combat urbain groupé : Fort de Vancia
- Combat section : Piste circulaire autour du fort  
(point de départ : parking à l'entrée du fort)

CONSIGNES :

- respect strict des horaires
- à la fin de chaque atelier, les cadres des sections se regroupent et rejoignent sans délai l'atelier suivant.

MUNITIIONS :

CARTOUCHES 5,56 A BLANC	GRENADES D'EXERCICE
20 cartouches par arme à répartir sur ateliers combat urbain	4x20 grenades par section à répartir sur ateliers combat urbain

\* \* \* \* \*  
\* \* \*

**ATELIER PREPARATION DES A.M.L. DE L'ESCADRON**

**Responsable** : Capitaine de RAMBUTEAU

**Horaire** : le jeudi 25 octobre de 13 h 30 à 18 h 00

**Emplacement** : à proximité du garage du 299e RIAD

**Personnes concernées** : les chefs de peloton  
chefs de char (première partie seulement)  
pilotes, tireurs et le groupe 2ème échelon A

**Organisation** :

	Découpage horaire	Activités	Encadrement
<b>1ère partie</b>	de 13 h 30 à 16 h 30	PARAGE TRANSMISSIONS SIMBLOTAGE	A/C DEMOULIN S/Lt DUBOIS GENDARMERIE MOBILE
<b>2ème partie</b>	de 16 h 30 à 18 h 00	Epreuve de roulage	Lt BABONNEAU GENDARMERIE MOBILE

**Nombre d'A.M.L. à équiper** : 5

**ATELIER INSTRUCTION TECHNIQUE DE L'ESCADRON**

- Responsable** : Capitaine de RAMBUTEAU
- Horaire** : le jeudi 25 octobre de 16 h 30 à 18 h 00
- Emplacement** : Salle d'Instruction 11ème Compagnie
- Personnes concernées** : Les chefs de peloton,  
chefs de char,  
chefs de groupe éclairage et  
chef de groupe 2 A
- Objectifs** : Instruction théorique basée sur le TTA 104/1 de l'ABC et la notice d'emploi du RIAD dans les domaines suivants :
- reconnaissance d'un itinéraire
    - . par une Patrouille Mixte Légère (PML)
    - . par un peloton
  - protection d'itinéraire de nuit niveau Peloton
  - la logistique.
-

INSTRUCTION "COMBAT INTERARMES"  
1ère Compagnie - ISC  
Journée du 25/10/90

RESPONSABLE :           Officier Opérations

IMPLANTATION :         Bloc Instruction

HORAIRES :             19 H 30 - 20 H 30

MOYENS :

- Salle de cours
- Tableau papier + markers
- Vu-graph

POINTS ETUDIES :

- Caractéristiques essentielles du combat urbain
- Modes d'action du RIAD dans le combat urbain
- Appui d'une unité d'infanterie par des engins blindés
- Coordination des actions

\* \*\*\* \* \* \*\*\* \*  
\*\* \* \*\*\* \* \*\*  
\*\*\* \* \*\*\*

ETUDE DES ATELIERS COMBAT du 27/10/90  
1ère Compagnie  
Journée du 15 Octobre 1990

RESPONSABLE :           Officier Opérations  
                          CNE BONTOUX

IMPLANTATION :       Bloc Instruction

HORAIRES :            20 H 30 - 21 H 30

MOYENS :             - Salle de cours  
                      - Tableau papier + markers  
                      - Projecteur de diapositives  
                      - Vu-graph  
                      - Ecran  
                      - Film n° 215 (mise à disposition par  
                          cellule audio du 99è RI)

DEROULEMENT :

- 1 - Projection du film n° 215  
    "Combat moto dans les localités"
- 2 - Etude des 3 ateliers combat du  
    27/10/90 avec diapositives des sites à  
    l'appui

(Cette séquence d'instruction se déroulera au profit des  
cadres de l'Escadron dans la matinée du 26/10/90)

\*\* \*\* \* \* \* \* \*  
\*\*\* \* \*\*\*

**ATELIER TIR DE NUIT  
ESCADRON  
Journée du 25/10/1990**

**DEROULEMENT :**

Lieu: Stand de tir de VANCIA  
Date et heure: 25/10/1990 de 21 h 00 à 23 h 00

**ORGANISATION :**

*Directeur de tir:* CB VERRIERE + A/C VISEUX (99è RI)  
Conseiller Technique  
*Armes de tir:* FAMAS fournis par le 99è RI  
*Tireurs:* MDR et cadres de l'Escadron  
10 séries de 6 tireurs  
*Moniteurs de tir:* Fournis par le 99è RI  
*Corvée de tir:* Fournie par le 99è RI  
*Ciblerie:* Fournie par le 99è RI  
*IST:* Organisée par le 99è RI

**NATURE DES TIRS : (200m)**

FAMAS 5 cartouches d'essai +  
3 cartouches sur cibles  
basculantes  
Notation : 20/10/5

**NETTOYAGE DES ARMES :**

A charge de l'Escadron à l'issue du tir

**REINTEGRATION DES ARMES ET MUNITIONS DE TIR :**

Responsable A/C VISEUX (99è RI)

\*\* \* \*\*\* \* \*\*



**ATELIER COMBAT URBAIN (groupes)**  
**1ère Compagnie**  
**Journée du 26 Octobre 1990**

**RESPONSABLE :** Officier Opération

**DEROULEMENT :** Voir également note de service 99è RI  
jointe en annexe

PREMIERE COMPAGNIE				
	1ère S	2è S	3è S	4è S
13 H 30	D E P L A C E M E N T   S U R   V A N C I A			
	Se déplacer dans une rue	Aborder Fouiller une maison	P a r c o u r s b i n ô m e	Se déplacer Tomber en garde Aborder
14 H 15	Aborder Fouiller une maison	Se déplacer dans une rue	Se déplacer Tomber en garde Aborder	P a r c o u r s b i n ô m e
15 H	Exercice synthèse		Déplacement Mise en place	
15 H 15 30	Déplacement - Mise en place			
	P a r c o u r s b i n ô m e	Se déplacer Tomber en garde Aborder	Se déplacer dans une rue	Aborder Fouiller une maison
16 H 15	Se déplacer Tomber en garde Aborder	P a r c o u r s b i n ô m e	Aborder Fouiller une maison	Se déplacer dans une rue
17 H	Remise en condition		Exercice Synthèse	
17 H 15			Remise en condition	
17 H 30	D E P A R T   P O U R   C A M P   D E   C H A N E S			
18 H				

Fiche Technique  
ATELIERS COMPAGNIE  
Journée du 26/10/1990

**RESPONSABLE** : Officier Opérations

**SOUTIEN 99è RI** :

- se déplacer dans une rue (niveau groupe)  
1 Conseiller Technique
- aborder-fouiller une maison (niveau groupe)  
1 Conseiller Technique
- se déplacer-tomber en garde-aborder (niveau section)  
1 Conseiller Technique
- parcours binôme  
1 Conseiller Technique

**IMPLANTATION** :

- A - se déplacer dans une rue : Fort de Vancia
- B - aborder - fouiller une maison : Fort de Vancia
- C - se déplacer - tomber en garde - aborder : Piste circulaire autour du fort (point de départ : parking à l'entrée du Fort)
- D - parcours binôme : bois de Vancia  
(point initial : parking du Fort)
  - . départ 2 par 2 toutes les 5 mn
  - . contrôle assuré par chef de section, adjoint, chefs de groupe

**CONSIGNES** :

- Chaque atelier dure strictement 45 mn
- A la fin de chaque atelier, la section se regroupe et rejoint sans délai son prochain atelier
- l'instruction est réalisée par chaque chef de section qui bénéficie du concours d'un conseiller technique

**MUNITIONS** :

CARTOUCHES 5,56mm A BLANC	GRENADES D'EXERCICE
20 cartouches par arme réparties entre ateliers A - B - D	4 x 35 grenades par section réparties sur ateliers A et B

**MOYENS** :

- Fléchage parcours binôme : à charge 99è RI
- équipement parcours en cibles : à charge 99è RI

\*\*\*\*\*

**ATELIER RECONNAISSANCE D'ITINERAIRE**

- Responsable** : Capitaine de RAMBUTEAU
- Horaire** : le vendredi 26 octobre de 14 h 30 à 18 h 00
- But de l'exercice** :
- former les chefs de Patrouille Mixte Légère (PML) au sein d'un peloton d'AML, aux missions élémentaires de la PML
  - former les chefs de Peloton aux missions composées du Peloton
- Points à étudier** :
- articulation de la PML
  - sensibilisation aux zones "dangereuses"
  - reconnaissances latérales
  - compte-rendus
- Zone de manoeuvre** : N-E CREMIEU
- Peloton n° 1 :
- Axe TORJONAS - Ste BAUDILLE - BROTEL - CHATELANS -  
LE ROCHER - ANNOISIN-CHATELANS
- Peloton n° 2 :
- Axe CHARETTE - LE VERNAY - BAIX - OPTÉVOZ
- Thème** : Le peloton de l'Escadron du 299e RIAD a reçu pour mission, dans le cadre du contrôle de l'axe LAGNIEU-CREMIEU, d'effectuer une reconnaissance sur l'axe...
- responsable : Situation générale, amie et ennemie à préciser par le de l'exercice.
- Point Initial** : Ferme de l'ECOTTIER en 829-766 (Monituel 1/50000e)

<b>Déroulement</b>	: <u>Peloton n° 1</u>	<u>Peloton n° 2</u>
14 h 30 - 15 h 30	Mise en place et instruction dynamique des chefs de char par l'A/C DEMOULIN	
15 h 30 à 17 h 00	Reconnaissance d'axes niveau PML	
	Axe TORJONAS Ste BAUDILLE BROTEL - CHATELANS	Axe CHARETTE LE VERNAY - BAIX
Incident →	Zone Point côté 373 1 km Sud de BROTEL "Traces de Bivouac"	Zone Point côté 315 Carrefour de la PLAINE "Aboiements de chiens répétés"
17 h 00 à 18 h 00	reconnaissance d'axes niveau Peloton	
	Axe CHATELANS Le ROCHER - ANNOISIN	Axe BAIX - OPTÉVOZ
Incident →	Zone de MICHALIEU - MOLOSSIEU	Zone de GRIVOUX et CROIX BATAILLER
	Observation de personnels à pied à l'attitude suspecte	Repérage d'un véhicule suspect.
<b>Plaстрon</b>	: fourni par la ressource interne de l'Escadron	
<b>Transmissions</b>	: Fréquence coordination - Sécurité	
<b>Consignes</b>	: Utilisation des armes et artifices interdite Respecter le code de la route Ne pas quitter les axes carrossables.	

**ATELIER PROTECTION D'ITINERAIRE DE NUIT**

- Responsable** : Capitaine de RAMBUTEAU
- Horaires** : le vendredi 26 octobre de 19 h 00 à 22 h 00
- But de l'exercice** :  
- Former les pelotons à l'observation nocturne  
- Adapter les dispositifs au terrain  
- compte-rendus
- Thème** : Dans la continuité de sa mission, le peloton est chargé de protéger une portion d'itinéraire comprise entre ANNOISIN et LE MOLARD pour le peloton n° 1 et entre SICCIEU et l'étang de GILLIEU pour le peloton n° 2
- Point Initial** : - Zone ANNOISIN-CHATELANS Pour le Peloton n° 1  
- Zone Sortie Sud OPTÉVOZ Pour le Peloton n° 2
- Déroulement** : Peloton n° 1 Peloton n° 2
- Incidents** → Mise en place du dispositif  
1 jeep puis 3 hommes à pied
- Plastron** : fourni par la ressource interne de l'Escadron
- Transmissions** : Fréquence coordination - sécurité

**Consignes**

: Utilisation des armes et artifices interdite

Respecter le code de la route

Ne pas quitter les axes carrossables

TC 1 en place Sud TORJONAS 813-745 à 20 h 45.

**Fin d'exercice**

: 22 h 00

Retour à la ferme de l'ECOTTIER par les axes utilisés dans la phase diurne de l'exercice.

Bivouac tactique à la ferme.

**ATELIER TIR DE NUIT**  
**1ère Compagnie**  
**Journée du 26/10/1990**

**DEROULEMENT :**

Lieu : Camp de la Valbonne - CT 1  
Date et heure: 26/10/90 de 20 h 00 à 23 h 00

**ORGANISATION :**

*Directeur de tir:* CB VERRIERE + A/C VISEUX (99è RI)  
Conseiller Technique  
*Armes de tir:* FAMAS fournis par le 99è RI  
*Tireurs:* MDR et cadres 1ère Cie + CCAS  
10 séries de 10 tireurs  
*Moniteurs de tir:* Fournis par le 99è RI  
*Corvée de tir:* Fournie par le 99è RI  
*Ciblerie:* Fournie par le 99è RI  
*IST:* Organisée par le 99è RI

**NATURE DES TIRS :(100m ou 50m selon visibilité)**

FAMAS 5 cartouches d'essai +  
3 cartouches sur cibles  
basculantes  
Notation : 20/10/5

**NETTOYAGE DES ARMES :**

A charge de la 4è section à l'issue du tir

**REINTEGRATION DES ARMES ET MUNITIONS DE TIR :**

Responsable A/C VISEUX (99è RI)

\*\* \* \*\*\* \* \*\*  
\*\*\*

EXERCICE LOGISTIQUE  
CCAS - ESCADRON  
Journée du 26/10/90

**RESPONSABLES** : CB GENTHIALON  
CUE CCAS - Médecin - Officier mécanicien

**IMPLANTATION** : Carrefour des Pistes en 813-745 au Sud de  
Torjonas

**HORAIRES** : 20 H 00 - 22 H 30

**DEROULEMENT** :

L'Escadron en position sur sa zone au N.E. de Crémieu  
transmet à 19 H 45, au PC du Régiment en place à La Valbonne :

- un demalog (recomplètement en carburant)
- une demande de dépannage
- une évasean

Les cellules logistiques concernées (RACAMU - Santé -  
Auto) effectuent alors l'intervention sur zone.

**MOYENS** :

- 1 CTTE avec jerrycans
- 1 Lot 7 + moyens dépannage
- 1 Ambulance + trousse d'intervention
- 2 Jeeps

**TRANSMISSIONS** :

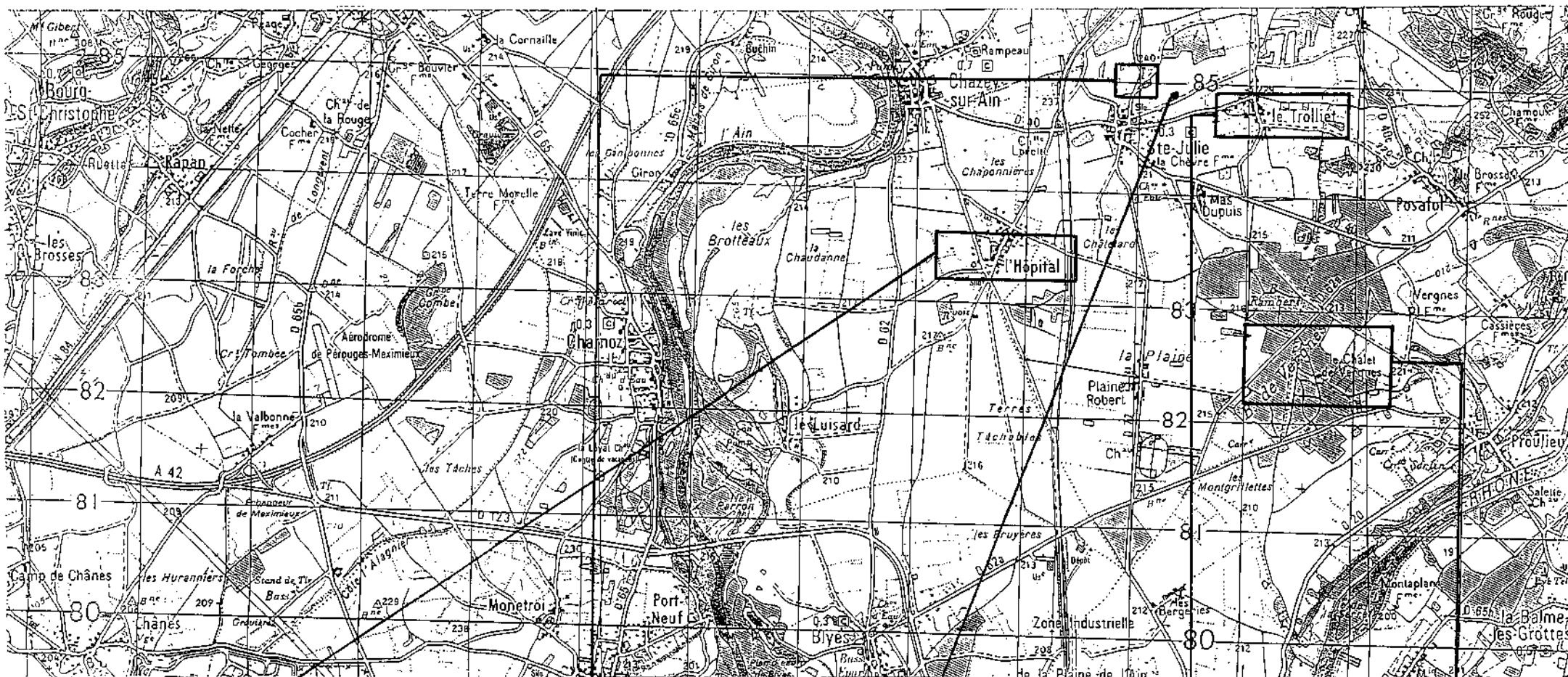
Fréquence coordination - sécurité

**CONSIGNES** :

- distance entre véhicules : 50 mètres
- feux de croisement
- vitesse maximale : 50 km/h
- déroulement de l'intervention sur le site à l'écart  
du réseau routier.

\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*





REMISE EN CONDITION  
NETTOYAGE

ABORDER  
ET REDUIRE

PC  
EXERCICE

REDUCTION  
D'UNE RESISTANCE  
EN MILIEU  
SEMI-URBANISEE

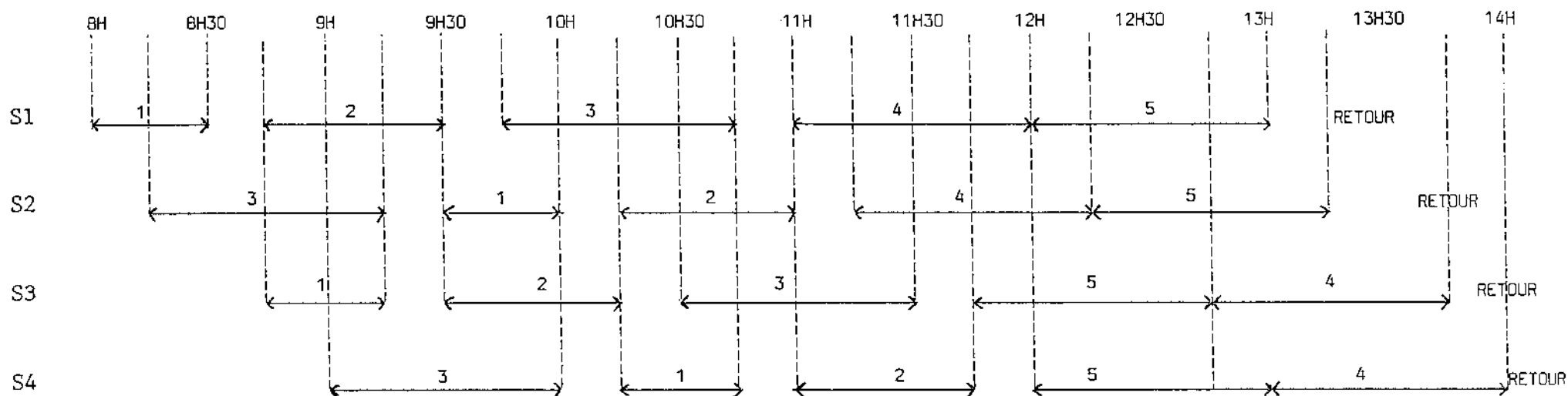
RECONNAISSANCE  
D'UNE ZONE  
BOISEE

HORAIRES DE DEROULEMENT DES ATELIERS COMBAT - JOURNEE DU 27 OCTOBRE 1990

a - REVEIL - PETIT-DEJEUNER - DEPART :

ESC :	Lever	5 H 30	-	Départ	6 H 30
S1 :	Lever	6 H 00	-	Départ	7 H 00
S2 :	Lever	6 H 15	-	Départ	7 H 15
S3 :	Lever	6 H 45	-	Départ	7 H 45
S4 :	Lever	7 H 00	-	Départ	8 H 00

b - DEROULEMENT DES ACTIVITES :



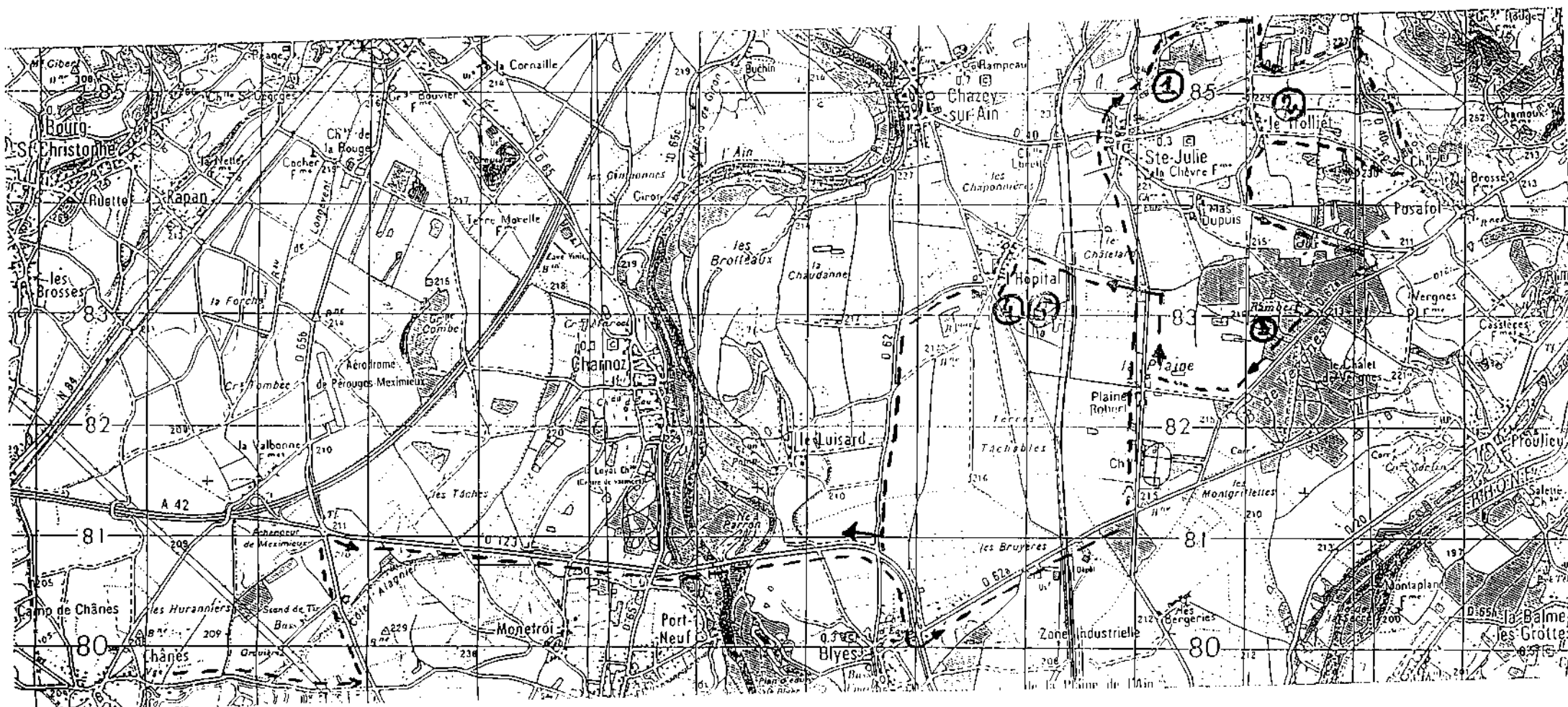
- 1 - ABORDER ET REDUIRE (Maison isolée 500 M - NE Ste Julie)
- 2 - REDUCTION RESISTANCE (Hameau Trolliet)
- 3 - RECONNAISSANCE ZONE BOISEE (Bois de Vergnes)
- 4 - REMISE EN CONDITION - NETTOYAGE (Silo de L'Hôpital)
- 5 - REPAS

Les heures indiquées sont les heures où  
la mise en place doit être impérativement terminée.

(voir également note de service du 99<sup>e</sup> RI en annexe)

CONVOCAATION VERTICALE - OCTOBRE 1990  
SAMEDI 27 OCTOBRE 1990

ITINERAIRE 1ère et 3ème SECTION

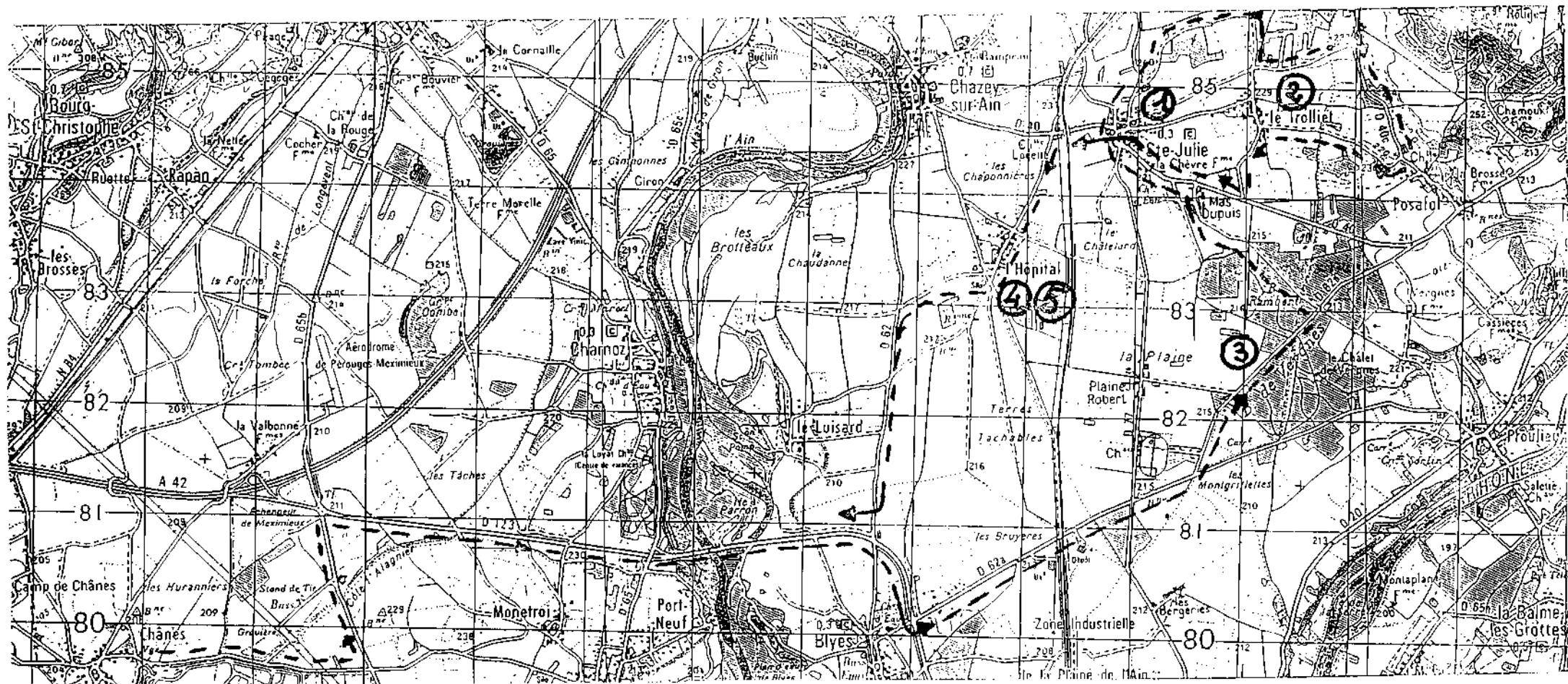


- Itinéraire aller : Chânes - D 123
- Itinéraire retour : L'Hôpital - D 62 - D 123 - Echangeur de Meximieux - A 42 jusqu'à l'entrée Lyon - Rillieux - Sathonay -
- Distance entre véhicules : 50 mètres
- Feux de croisement allumés
- Vitesse maximale : 60 km/h

CONVOCAATION VERTICALE - OCTOBRE 1990

SAMEDI 27 OCTOBRE 1990

ITINERAIRE 2è et 4è SECTION



- Itinéraire aller : Chânes - D 123
- Itinéraire retour : L'Hôpital - D 62 - D 123 - Echangeur de Meximieux - A 42 jusqu'à entrée Lyon - Rillieux - Sathonay -
- Distance entre véhicules : 50 mètres
- Feux de croisement allumés
- Vitesse maximale : 60 km/h

Journée du 27/10/90  
MISE dans L'AMBIANCE

### SITUATION GENERALE :

Suite à d'importants bouleversements politiques et à une profonde crise économique due à une tension sur nos sources d'approvisionnement en énergie, l'Alliance Azur fait l'objet de menaces risquant de porter atteinte à son intégrité territoriale de la part de la Coalition Noire.

Le 15 Octobre la tension internationale s'accroît, des mouvements de troupes en direction de nos frontières sont détectés, de nombreux actes terroristes sont perpétrés sur notre territoire national. Le Gouvernement déclare alors la Mobilisation générale et la Force d'Action Rapide est prépositionnée à proximité de nos frontières Est.

Le 299è RIAD après avoir rejoint sa zone de desserrement et achevé sa mise sur pied, poursuit son entraînement..

Le 20 Octobre divers mouvements insurrectionnels éclatent dans les grandes villes, des attentats sont commis sur le réseau ferroviaire et les réseaux de transport d'énergie. De nombreux réfugiés encombrant les axes de circulation en direction du Sud du pays.

### SITUATION EN RHONE-ALPES

- 22 octobre : grandes manifestations "pacifistes" à LYON, GRENOBLE et ST-ETIENNE . On relève de violentes échauffourées avec les forces de l'ordre.

- nuit du 21 au 22 octobre : plusieurs tirs de roquettes provoquent des dégâts limités à la Centrale Nucléaire de St-VULBAS. La centrale de CREYS MALVILLE fait l'objet de tentatives d'intrusion. Des mouvements d'avions de transport suspects sont signalés au Sud d'Ambérieu et au N.E. de Crémieu.

- 23 octobre : le 299è RIAD reçoit du Général commandant la CMD, la mission suivante : " dès le 23/10/ - 20 H.

. assurer la défense externe rapprochée des centrales nucléaires de Creys Malville et de St-Vulbas.

. assurer la protection d'itinéraire de la N75 entre Morestel et le pont de Sault-Breraz (inclus) et de la D20 entre le pont de Lagnieu (inclus) et le pont de Loyette (inclus)".

.../...

**DISPOSITIF DU REGIMENT LE 25 OCTOBRE :**

. 1ère Cie : CTR-Z, zone comprise entre St-Vulbas- Ste Julie - Le Trolliet - Posafol - Pont de Lagnieu -

. 2ème Cie + Ser: DEF EXT rapprochée zone comprise entre St-Vulbas (exclu) -Blyes - Port Galland - Pont de Loyette -

. 3ème Cie : DEF EXT rapprochée : région Creys Malville

. 4ème Cie + Sac : protéger N75 entre Morestel (exclu) et pont de Sault-Brenaz

. Escadron : CTR-Z zone comprise entre Crémieu - Optevoz - Charette - Vertrieu - Hières sur Amby - effort au Nord - en mesure d'intervenir au profit compagnies sans préavis.

\*\*\*\* \*  
\* \* \*

**ATELIER**  
**Aborder et Réduire**  
**Journée du 27/10/90**

**RESPONSABLE :** CB MEJEAN

**IMPLANTATION :** Maison abandonnée en 77150-85000  
(carte 1/50 000è - Montluel)

**HORAIRES :**

1ère S:	8 H 00	-	8 H 30
2è S:	9 H 30	-	10 H 00
3è S:	8 H 45	-	9 H 15
4è S:	10 H 15	-	10 H 45

**SOUTIEN :** 99è RI :

- 1 plastron (3 hommes)
- 1 conseiller technique

**THEME :**

La ... section de la 1ère Cie renforcée de 2 AML a reçu, dans le cadre de la mission de protection d'itinéraire impartie au 299è RIAD, l'ordre de reconnaître le petit bois situé 700 m au NE de Ste-Julie.

**POINT INITIAL :**

Place de Sainte-Julie en 76850-84650  
Point de jonction entre chaque section, les 2 AML, le conseiller technique.

**DEROULEMENT :**

Quittant Sainte-Julie par le Nord(D 77), la ... section, suivie des 2 AML, est inopinément prise à parti par un tir d'armes automatiques en provenance de la maison abandonnée à l'Est du cimetière.

Le chef de section, accélérant son allure, fait débarquer son personnel devant le cimetière puis donne l'ordre aux 2 AML de fixer dans un premier temps l'ennemi puis d'appuyer son action de réduction à partir de la piste orientée plein Est débouchant à hauteur du Silo de Ste-Julie.

.../...

Le chef de section prend alors le commandement du groupe d'appui, contourne le cimetière par le Nord et prend position sur la butte dominant la façade Nord de la maison abandonnée. Il donne alors l'ordre :

- aux AML de reporter leurs tirs à l'Est de la maison aux fins d'interdire toute exfiltration de l'ennemi ;
- au groupe d'assaut d'aborder la maison par la façade Ouest en accédant par la piste longeant le cimetière par le Sud. Dès l'arrivée du groupe d'assaut à hauteur du coin Sud-Est du cimetière, il fait reporter les tirs du groupe d'appui au Nord-Est de la maison et déclenche l'assaut.

**MUNITIONS :**

grenades - cartouches 5,56 mm à blanc -cartouches 7,5mm bandes.

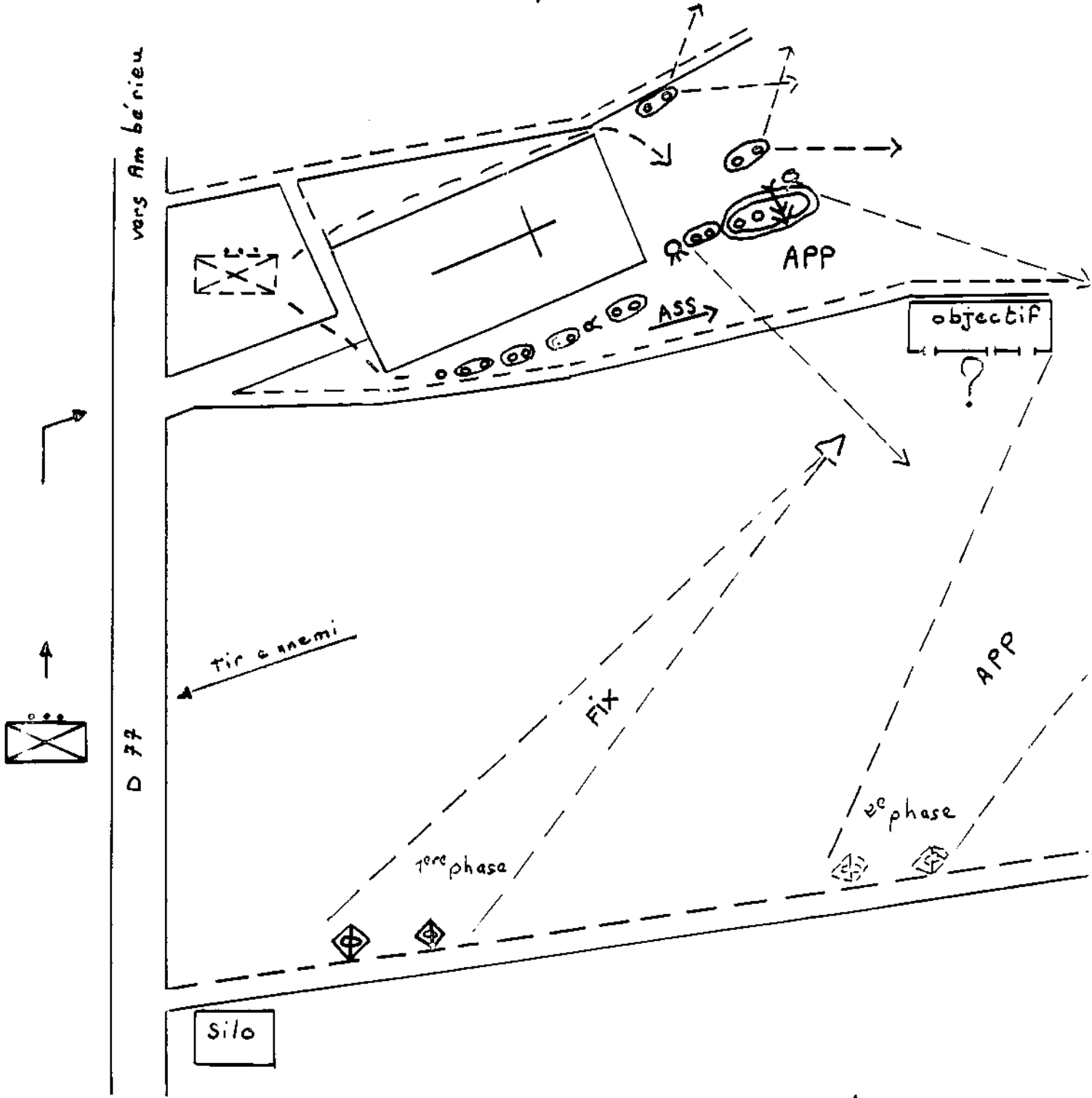
**TRANSMISSIONS :**

- 1 fréquence commune section-AML propre à l'atelier
- 1 fréquence coordination-sécurité.

\*\* \*\* \*



# Croquis atelier (Maison abandonnée)



Sainte-Julie

- ⌘ chef section
- ⌘ chef groupe
- av
- ↑ LANC
- ⊠ AML



**ATELIER**  
**Réduire une Résistance**  
**en milieu semi-urbanisé**  
**Journée du 27/10/90**

**RESPONSABLE :** CB GENTHIALON

**IMPLANTATION :** Village du Trolliet en 78100-84750  
 (carte 1/50 000è - Montluel)

**HORAIRES :**

1ère S : 8 H 45 - 9 H 30  
 2è S : 10 H 15 - 11 H 00  
 3è S : 9 H 30 - 10 H 15  
 4è S : 11 H 00 - 11 H 45

**SOUTIEN :** 99è RI :

- 1 plastron (3 hommes)
- 1 conseiller technique

**THEME :**

La ... Section de la 1ère Cie renforcée de deux AML a reçu, dans le cadre de la mission de protection d'itinéraire sur la D20 et de sureté éloignée de la Centrale de St-Vulbas, impartie au 299è RIAD, l'ordre de reconnaître Posafol, le bois du Marais (78900-84300), le Trolliet, le bois des Crottes (78500-85600).

**POINT INITIAL :**

Cote 222 (Carrefour de pistes en 78650-84600)  
 Point de jonction entre chaque section, les AML, le Conseiller Technique.

**DEROULEMENT :**

Parvenant à la cote 222 après une première phase de mission sans incident, la ... Section suivie de deux AML aborde le village du Trolliet par la piste Sud-Est. Pénétrant dans le village, le groupe de tête est violemment accroché par un groupe d'hommes embusqué au côté d'une maison située au Nord de la place du village. Le chef de section donne l'ordre au 1er groupe et aux AML de fixer l'ennemi, puis rend compte. Suivi du 2ème groupe, il franchit la rue sous le feu ennemi et pénètre dans une grange, déborde par les jardins et rejoint une ruelle qui mène au droit de la résistance repérée. Après avoir confirmé sa position au groupe qui fixe l'ennemi et organisé l'assaut, le chef de section stoppe les tirs d'appui et donne l'assaut.

.../...

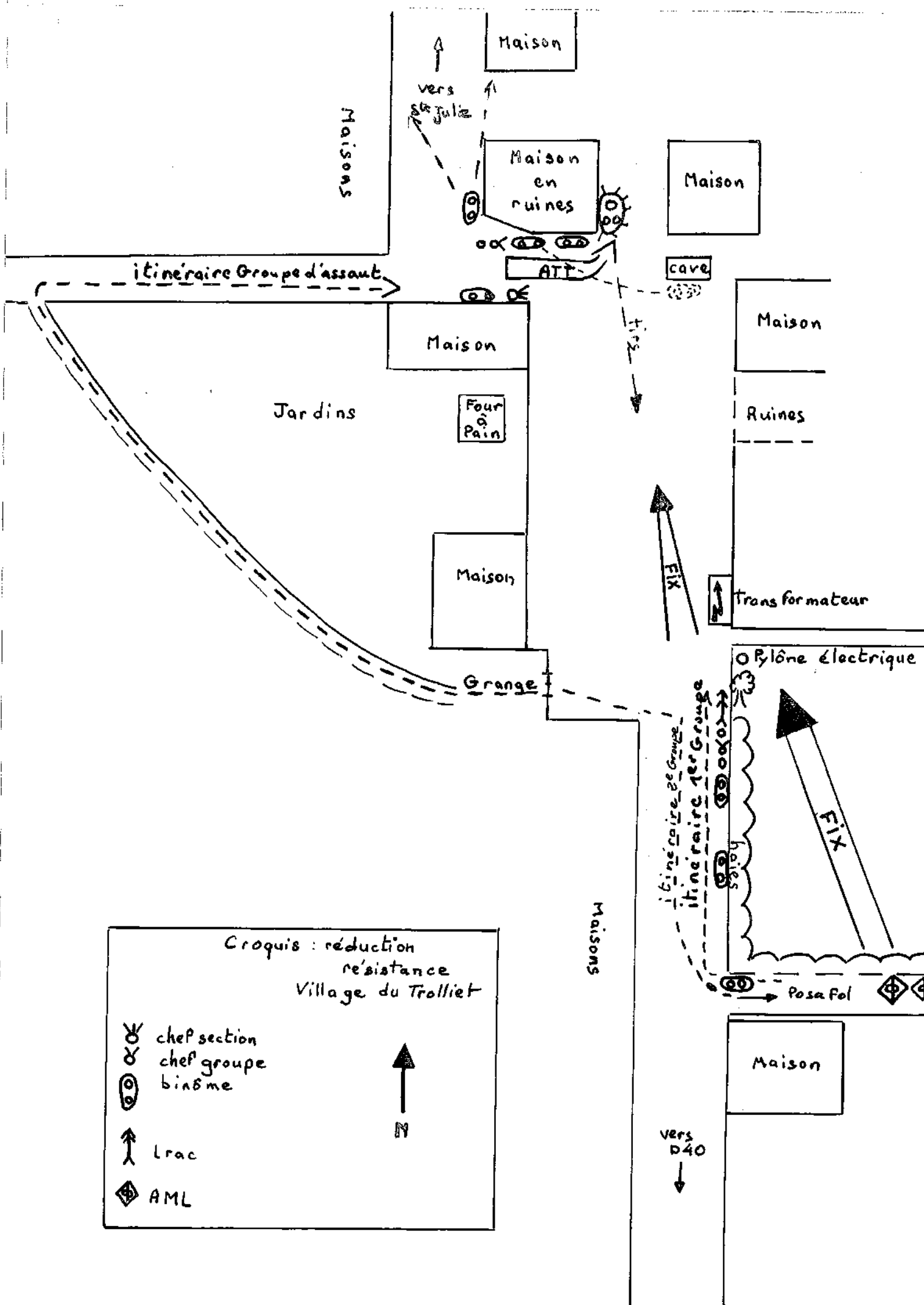
**MUNITIONS :**

grenades - cartouches 5,56 mm à blanc - cartouches  
7,5 mm bandes à blanc.

**TRANSMISSIONS :**

1 fréquence commune section-AML propre à l'atelier  
1 fréquence coordination-sécurité.

\*\*\* \*\*  
\*\* \*\*



**ATELIER**  
**Reconnaissance d'un objectif**  
**dans une zone boisée**  
**Journée du 27/10/90**

**RESPONSABLE :** CB VERRIERE

**IMPLANTATION :** Chalet du bois de Vergnes en 78650-82400  
(carte 1/50 000è Montluel)

**HORAIRES :**

1ère S :	9 H 45	-	10 H 45
2è S :	8 H 15	-	9 H 15
3è S :	10 H 30	-	11 H 30
4è S :	9 H 00	-	10 H 00

**THEME :**

La ... section de la 1ère Cie a reçu, dans le cadre de la mission de protection d'itinéraire sur la D 20 et de sûreté éloignée de la Centrale de St-Vulbas, impartie au 299è RIAD, l'ordre de reconnaître le Chalet de Vergnes.

**POINT INITIAL :**

Zone dégagée servant de parking sur la D62 a au débouché de la piste menant au chalet de Vergnes (78450-82750).

**DEROULEMENT :**

- ordre initial du chef de section
- déplacement et fouille de la zone boisée jusqu'au chalet
- aborder et reconnaître le chalet
- mise en garde en lisière face au S.E.
- poursuite de la reconnaissance du bois sur chemin de retour aux véhicules.

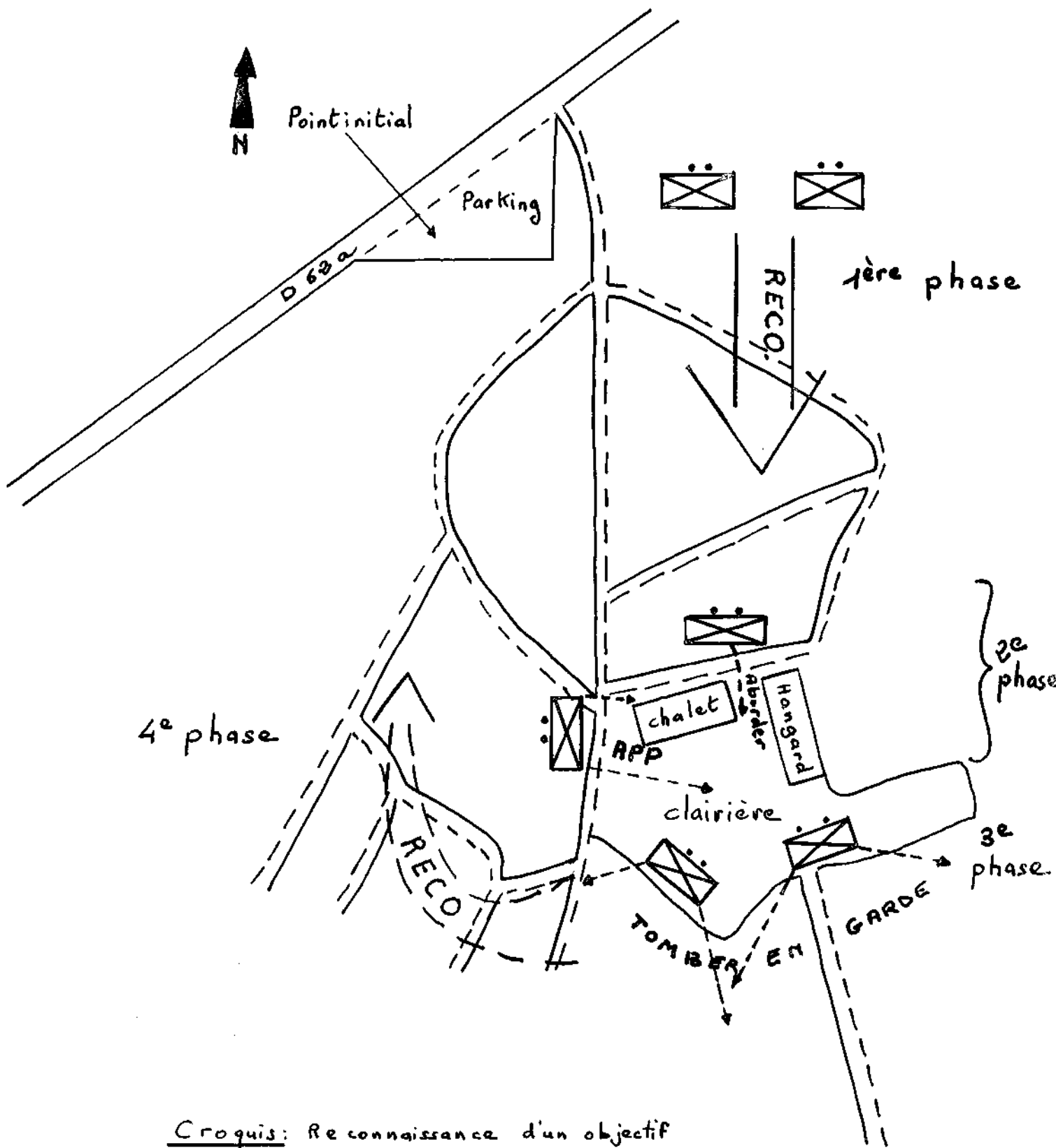
**TRANSMISSIONS :**

Fréquence coordination - sécurité.

**CONSIGNES :**

Utilisation des armes et munitions interdite  
Veiller aux plantations  
Manoeuvre de véhicules à l'intérieur du bois interdite .

\*\*\* \*\* \*\*\*



Croquis: Reconnaissance d'un objectif dans une zone boisée

CONSIGNES  
ESCADRON  
Journée du 27 Octobre 1990

**ITINERAIRE ALLER :**

Zone de bivouac - D 52 C jusqu'à Ambérieu -  
D 65 jusqu'à Pont de Lagnieu - D 40 a jusqu'à  
cote 213 - D 40

**CONSIGNES :**

- livrer 2 AML + 2 Jeeps cote 222  
(piste S.E. du village du Trolliet) pour 8 H 00
- livrer 2 AML + 2 Jeeps place de Ste-Julie  
pour 7 H 30
- dès la fin des 2 ateliers rejoindre l'Hôpital

**ITINERAIRE RETOUR :**

L'Hôpital - D 62 - D 123 - Echangeur de Meximieux -  
A 42 jusqu'à entrée Lyon - Rillieux - Sathonay -

- . Distance entre véhicules : 50 mètres
- . Feux de croisement allumés
- . Vitesse maximale : 60 km/h

\*\* \*\* \* \* \*  
\*\*\* \*\* \*

